

Nom Prénom		
Raison sociale		
SIRET		
Adresse		
Type d'hébergement		
Classement		
Prix de la taxe par nuitée ⁽¹⁾		

ANNEE **MOIS**

DATE	Nombre d'adultes	Nombre de nuitées	EXONERATIONS		Nombre de nuitées total (hors exonérations)	Montant total perçu
			nombre	motif ⁽²⁾		
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						
TOTAL						

Date Signature

Les données vous concernant font l'objet d'un traitement informatique destiné à des fins de collecte de la taxe de séjour. Les destinataires des données sont les personnes habilitées relevant des services de la MEL et de la trésorerie ayant pour mission de gérer la taxe de séjour métropolitaine.
 Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à taxedesejour@lillemetropole.fr ou par courrier :
 Métropole Européenne de Lille - 1 rue du Ballon - CS 50749 - 59034 LILLE CEDEX

(1) Grille des tarifs de la taxe de séjour appliqués sur la MEL

Types et catégories d'hébergement	Taxe de séjour métropolitaine	Taxe de séjour départementale	Taxe de séjour globale
Palaces et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	4,00 €	0,40 €	4,40 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	3,00 €	0,30 €	3,30 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	2,25 €	0,23 €	2,48 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	1,50 €	0,15 €	1,65 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,90 €	0,09 €	0,99 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, emplacements dans les aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,75 €	0,08 €	0,83 €
Hôtels et résidences de tourisme, villages de vacances en attente de classement ou sans classement	0,75 €	0,08 €	0,83 €
Meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement	0,75 €	0,08 €	0,83 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0,55 €	0,06 €	0,61 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €	0,02 €	0,22 €

(2) Liste des motifs d'exonération de taxe de séjour :

A - Les personnes mineures

B - Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire de la collectivité bénéficiaire

C - Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

D - Les personnes qui possèdent une résidence à raison de laquelle elles sont redevables de la taxe d'habitation